



LES BARDENAS

Espagne *Randonnée*

À deux pas des Pyrénées, le "dépaysement absolu" ; insolites, les Bardenas vous transporteront dans un monde extraordinaire et irréel. Paysages steppiques, cheminées de fées, reliefs ruiniformes, dédales et canyons labyrinthiques... Ce lieu n'a pas fini de vous étonner, de vous surprendre et de vous émouvoir.

Un territoire d'histoire, de conquêtes et de défense où les bandits trouvaient souvent refuge.

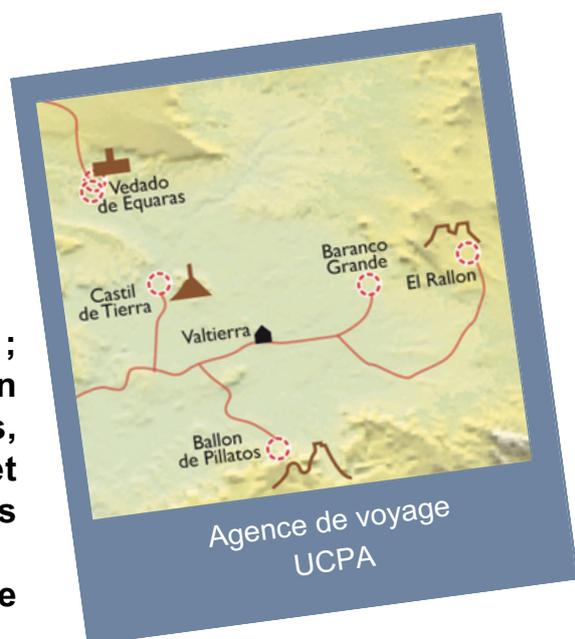
Les villages fortifiés et les monastères où les cigognes ont colonisé les clochers, ponctuent cette randonnée originale.

 du 3 au 9 mai 2025

€ Tarif CSE : 753 €*
Tarif à partir de / adulte en chambre double



CSE
MARIGNANE
AIRBUS



Agence de voyage
UCPA



Subvention 2025

LES POINTS FORTS

- L'aspect insolite des randonnées avec une ambiance "western"
- L'hébergement troglodyte aux portes du désert
- L'ambiance espagnole

PROGRAMME

- 5 jours et demi de randonnée
- Séjour en étoile
- Sans portage
- Niveau 2

Jour 1 : Marseille Pau

Rendez-vous en gare de Marseille Saint Charles pour un trajet en train vers Pau. Nuitée à Pau.

Jour 2 : Départ de Pau et traversée de la Navarre en Espagne.

Selon l'heure de rendez-vous, transfert direct aux Bardenas ou des visites et petite randonnée de mise en jambes pendant le trajet.

Temps transfert : environ 4h.

Jour 3 : Visite et randonnée dans la Bardena Blanca.

Découverte de ses formations extraordinaires sous le vol des innombrables vautours; paysage désertique unique en Europe.

Temps de marche : 5h. Dénivelé : + 300m / - 300m.

Jour 4 : Les vues fantastiques du Parc Naturel.

Randonnée vers le Balcon de Pilatos, dans la réserve naturelle Rincòn del Bù, ou vers Tripa Azul, dépendant des conditions. Dans tous les cas, des petits sommets, points de vue privilégiés sur les immensités des Bardenas.

Temps de marche : 5h. Dénivelé : + 300m / - 300m.

Jour 5 : Traversée des immensités steppiques des Bardenas.

Une belle journée dans le « Vedado de Eguaras », cœur de la réserve naturelle des Bardenas.

Temps de marche : 5h. Dénivelé : + 200m / - 200m.

Jour 6 : Le Barranco Grande.

Bienvenue dans ce labyrinthe de crevasses, de tours, de coupoles et d'aiguilles sculptées par l'usure du temps, l'eau et le vent.

Temps de marche : 4 à 5h. Dénivelé : + 200m / - 200m

Jour 7 : Transfert retour.

Transfert vers la France. Pique-nique en route puis promenade dans le beau village de St Jean Pied de Port. Retour sur Pau pour 17h00

Temps transfert : environ 4h.

UCPA et La Balaguère se réservent le droit, pour des raisons météo, de logistique ou pour votre sécurité, de modifier votre itinéraire. D'avance nous vous remercions de la confiance que vous voudrez bien nous accorder.

HÉBERGEMENT

Au village de Valtierra, aux portes du désert sur le territoire des Bardenas.

- Dans chaque Cueva, 2 ou 3 chambres pour 2 personnes et une salle de bain à partager.
- Chambre individuelle possible (avec supplément), toujours dans une grotte comprenant d'autres chambres, mais sans porte donnant sur la pièce principale (uniquement un rideau).

RESTAURATION

Pension Complète du petit déjeuner du dimanche 04/05 au déjeuner du vendredi 09/05

(Pique-niques les midis et dîners dans un restaurant au village.)

Les Cuevas de Valtierra sont les maisons troglodytes où habitaient jusque récemment les villageois, transformées aujourd'hui en hébergements confortables, originaux, à la décoration soignée. Creusées dans les talus argileux des terrasses fluviales, ces curieuses maisons font partie du patrimoine local, témoignent du mode de vie des habitants d'autrefois et font partie du paysage de la Ribera, la région des rives de l'Ebre.



Prix/Personne (en chambre double)	Prix CSE * Subvention Déduite	Subvention CSE Airbus H (plafonnée à 1400 €/an/ matricule)	Prix Sans Subvention CSE
Adulte/Ado Plein tarif	753 € *	378,84 €	1131,84 €
*Prix CSE pour les clients n'ayant pas atteint le plafond annuel de subvention.			

Le prix comprend :

- Le train aller/retour Marseille-Pau en seconde classe,
- L'hébergement 6 nuits : 1 nuit à Pau / 5 nuits au village de Valtierra
- La pension complète du petit déjeuner du dimanche 04/05 au déjeuner du vendredi 09/05
- Les transferts prévus dans le programme
- L'encadrement tel que mentionné par un accompagnateur en montagne diplômé, spécialiste de la région.
- L'assurance multirisques AXA CSE de 4,80%

Le prix ne comprend pas :

- Les dépenses personnelles,
- Les boissons, le repas du premier jour
- Le kit linge de toilette (serviettes, savon, gel douche, shampoing, sèche cheveux),
- Le supplément single : 280 €, sur demande et sous réserve de disponibilités (Pris en charge par le CSE 1 fois/an pour les célibataires et/ou parent isolé)
- L'assurance AXA 4,80% obligatoire pour les options réservées auprès du CSE ainsi que les autres typologies de chambre que celle prévue au contrat.

Formalités pour les ressortissants français (au 01-10-24)

-> **CNI non prorogée ou passeport en cours de validité**

Fournir une copie au CSE à l'inscription ou dès la réception de la confirmation de séjour

Il appartient à chaque participant de vérifier la validité des documents exigés.

Les Noms et Prénoms transmis par les participants doivent impérativement être ceux portés sur le passeport/CNI.

Nous vous conseillons de consulter, jusqu'au jour du départ, les sites suivants : <https://www.pasteur.fr/fr> et <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs> et vous de vous inscrire sur le site Ariane : <https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html>

Les voyageurs doivent être en possession des documents administratifs et sanitaires demandés au moment du départ par les autorités des pays visités et/ou en zone de transit.

Le CSE décline toutes responsabilités en cas de non respect des formalités.

Les autres ressortissants, sous leur seule responsabilité, doivent se rapprocher de leur autorité consulaire.

Barème de frais (Frais d'annulation par personne, calculés sur le prix « Sans Subvention »)

- De l'inscription à 31 jours avant le départ : 10% du prix du voyage + coût de l'assurance,
- De 30 à 21 jours avant le départ : 25% du prix du voyage + coût de l'assurance,
- De 20 à 15 jours avant le départ : 50% du prix du voyage + coût de l'assurance,
- De 14 à 8 jours avant le départ : 75% du prix du voyage + coût de l'assurance,
- Moins de 8 jours avant le départ : 100% du prix du voyage + coût de l'assurance

Les annulations se font obligatoirement par écrit au CSE

Les motifs d'annulation doivent être reconnus par l'assurance pour être pris en charge.

(contrat téléchargeable sur le site du CSE)

Un groupe de communication pourra être créé à l'initiative de l'agence de voyage.

